

TGIRT-EIBJ Mistissini

UA 26-61 et 26-62

Procès-verbal de la **QUINZIÈME RENCONTRE**

Tenue le 12 juin 2019, à la salle Emmett H. MacLeod Memorial de l'Édifice du
Conseil de la Nation Crie de Mistissini



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

APPROUVÉ LE : 4 DECEMBRE 2019

TGIRT-EIBJ Mistissini

Présences à la rencontre du 12 juin 2019



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

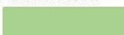
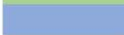
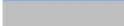
Délégués et substituts

Groupe d'utilisateurs	Délégué	Présence	Substitut	Présence
Chef de la communauté et/ou maire et/ou président de localité	Thomas Neeposh			
BGA	Denis Chiasson			
	Jean-Pierre Boudreault		Félix Plante	x
PRAU	Julie Laberge			
	Miriam Audrey Lessard Légaré		Justine Drolet	x
	Matthew Wapachee			
Gestionnaire de réserve faunique	Mireille Gravel			
Pourvoirie	Conrad Mianscum			
Locataire à des fins agricoles				
Maître de trappe/Titulaire de permis de piégeage/Associations locales de trappeurs	Willie J. Loon			
Environnement et Eau	Pamela MacLoed			
Entreprises sylvicoles				
Travailleurs forestiers (usine)	Pierre Leblond			
Travailleurs forestiers (forêt)	Dion Michel	x		
Groupe de travail conjoint	Matthew Longchap			
Développement économique local	Alex Coonishish			
Produits forestiers non ligneux	Marie-Eve Gosselin			
Véhicule hors route				
Villégiateurs				
Industrie minière exploitation	Marlene Mackinnon			
Industrie minière exploration	Marlene Mackinnon			
Tourisme/récréation en forêt/culture	Conrad Mianscum			
Chasseurs/pêcheurs/observateurs faunique	Richard Gunner			
Énergie/biomasse				
Groupes jeunesse	Samantha Awashish			
Groupes de femmes	Amy Linton			
Goupes aînés	William Mianscum			

Observateurs, invités

Organisme	Observateur, invité	Présence
GREIBJ	Martin Filion (animateur)	x
	Johanne Morasse	x
MFFP-Forêt	Gabriel Rheault	x
MFFP-Faune	Julien second	
Gouvernement de la Nation Crie	Stéphane Ouellet	x
Administration régionale Baie-James		
MFFP-Planificateur	Claude Fréchette	
Université Laval	Fraçois-Xavier Cyr	x
CCQF-CQFB	Amélie Dussault	x
MFFP	Sonia Légaré (pour le point 6)	x

Confirmation de présence ou d'absence

Présence	
Présence par téléphone	
Absence	

TGIRT-EIBJ MISTISSINI

QUINZIÈME RENCONTRE

1. Ouverture de la rencontre, tour de table

L'animateur souhaite la bienvenue tous, il demande aux participants de se présenter à tour de rôle.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'animateur procède à la lecture de l'ordre du jour. Une observatrice demande l'ajout du point « Projets PADF » au point « Divers ».

Sur proposition de M^{me} Justine Drolet, dûment appuyé par M. Félix Plante, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout demandé.

3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 30 janvier 2019

L'animateur passe le procès-verbal en survol et porte une attention particulière aux décisions et aux points de suivi. Entre autres, un enjeu avait été soulevé concernant l'encombrement d'anciens chemins lors de leur réouverture par les BGA. Le délégué qui avait soulevé cet enjeu en a discuté avec le délégué représentant Chantiers Chibougamau et ce dernier s'est engagé à effectuer des essais de déchetage sur certains chemins afin d'évaluer l'efficacité d'une telle approche et les coûts que cela implique.

Sur proposition de M^{me} Justine Drolet, dûment appuyé par M. Dion Michel, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que proposé.

4. Correspondance

Lors d'une séance régulière tenue en janvier 2019, le GREIBJ a adopté une résolution qui concerne la composition des TGIRT. L'une des trois décisions qui en font partie concerne toutes les TGIRT et prévoit qu'un maire ou un chef d'une communauté peut siéger à une TGIRT voisine à titre de délégué et le maire ou le chef d'une communauté faisant partie de la TGIRT voisine peut siéger également à cette TGIRT sur la base d'un commun accord entre chefs et/ou maires concernés.

5. Encadrement visuel – Retour du comité technique

Une rencontre du comité technique a été tenue en avril. L'animateur précise les personnes qui étaient présentes et résume les discussions. Les éléments discutés ont été ajoutés sur la carte interactive des valeurs, laquelle comprend déjà certains éléments, dont les lacs stratégiques. Il n'y a pas d'autres rencontres prévues pour le moment, à moins d'avoir une demande d'un délégué en ce sens.

6. Plan de gestion des voies d'accès

a) Cartographie des valeurs

b) Comité technique régional (Sonia Légaré – MFFP)

La cartographie des valeurs sera abordée dans le cadre de ce point. M^{me} Sonia Légaré aborde sa présentation en mentionnant qu'au mois d'avril, le ministre a annoncé sa stratégie caribou, ce qui précise le travail à effectuer du côté des professionnels du MFFP. Pour ce qui concerne les TGIRT, une suggestion a été soulevée en comité de coordination, qui consiste à réaliser une partie du travail de concertation par l'entremise d'un comité technique régional. Ce comité serait composé d'au moins un délégué par TGIRT et de représentants des différents groupes d'utilisateurs que l'on retrouve au sein des TGIRT. On vise une composition de 10 à 12 participants tout au plus, de manière à optimiser les échanges et la réalisation du mandat. On souhaite amorcer les travaux à l'automne 2019, donc former le comité vers la fin de l'été. Le comité contribuerait en grande partie à la stratégie caribou, mais permettrait de couvrir également d'autres valeurs dont certaines d'usages tels que la chasse, la pêche et autres. Elle invite les délégués à faire part de leur intérêt à faire partie du comité technique d'ici la fin de l'été.

Un délégué demande combien de représentants par TGIRT sont attendus à ce comité. L'animateur précise qu'on attend la participation d'un représentant ou deux par TGIRT. Les membres demandent ce qui distingue ce comité de celui qui existe déjà avec GNC. Ce dernier concerne les terres de catégorie II alors que le comité technique régional dont il est question ici concerne les terres de catégorie III. Un délégué demande si les préoccupations des maîtres de trappe seront prises en compte. M^{me} Légaré explique que la gestion du réseau de chemin forestier fait l'objet de travaux à différents niveaux et les travaux réalisés aux différents comités devront éventuellement aboutir à une vue d'ensemble. L'animateur ajoute que le comité technique dont il est question ici a une portée à l'échelle régionale. Un délégué demande si les travaux du comité technique tiendront compte des besoins d'accès de la SOPFEU. Leurs besoins seront pris en compte dans le cadre de certains travaux déjà en cours et assurément lorsqu'est entreprise une procédure de fermeture de chemin. Un délégué de la communauté exprime son intérêt à faire partie du comité technique et vérifiera l'intérêt d'autres membres de sa communauté qui sont également délégués à la TGIRT.

7. Comité technique sur les lacs stratégiques (Justine Drolet, FaunENord)

M^{me} Drolet vérifie auprès des délégués qui sont aussi membres du comité technique, les éléments dont ils sont déjà au fait. L'enjeu sur la qualité de l'eau avait été soulevé par Nibiischii et repris par un détenteur de PRAU et un projet a été mis de l'avant pour désigner quelques lacs considérés stratégiques pour certaines activités récréotouristiques. La déléguée explique les objectifs et la démarche entreprise dans le cadre du projet d'analyse mis de l'avant. Elle rappelle les résultats obtenus, lesquels révèlent des niveaux de perturbation bien en deçà des seuils établis comme acceptables. Elle fait état des travaux à venir

8. Rapport de suivi des commentaires de la consultation publique PAFI-O du 28 janvier au 22 février 2019 (Gabriel Rheault — MFFP)

L'observateur du MFFP mentionne que la séance d'information dans le cadre de la dernière consultation publique le PAFI-O, s'est tenue le 30 janvier, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Chibougamau. Deux participants se sont présentés. La consultation s'est déroulée du 28 janvier au 22 février 2019. Aucun commentaire n'a été reçu concernant le territoire de la TGIRT. M. Rheault rappelle à tous l'importance de participer aux consultations publiques. Un délégué demande quelques précisions à savoir où s'inscrit la consultation de la TGIRT dans le processus de consultation sur les PAFI-O. M. Rheault apporte quelques précisions en ce sens.

9. Grille de gestion des écarts (Gabriel Rheault – MFFP)

M. Rheault vérifie auprès des participants leur connaissance de la grille de gestion des écarts. Il donne quelques précisions sur la grille et introduit la demande de Chantiers Chibougamau. Il explique en quoi consiste la demande, en lien avec la procédure actuelle de fermeture d'un chemin permanent. La demande de Chantiers Chibougamau vise à pouvoir utiliser une structure amovible sur un chemin permanent, incluant le retrait de la structure après la réalisation des travaux d'aménagement forestier, sans avoir à passer par toute la procédure de fermeture de chemin incluant une consultation de la TGIRT et une consultation publique. Le délégué représentant Chantier Chibougamau précise que l'entreprise ne souhaite pas se soustraire à toute la procédure de fermeture de chemin, mais surtout réduire le délai qu'une telle procédure implique.

L'animateur demande aux délégués s'ils sont d'accord avec la demande de Chantiers Chibougamau. Un délégué se dit en accord, pourvu que les maîtres de trappe soient consultés adéquatement ainsi que la Corporation Nibiischii. Les membres discutent de la difficulté de tenir des consultations ciblées en dehors des TGIRT et d'informer tous les utilisateurs directement concernés. Les membres discutent également de l'applicabilité d'une telle avenue, en lien avec les objectifs de rétablissement du caribou forestier. L'observateur du MFFP fait ressortir le caractère quelque peu ambigu de la demande à savoir en quoi correspondent les cours d'eau permanents sans problématique d'harmonisation. Y aurait-il lieu d'identifier des cours d'eau en particulier? Cela devra être précisé avant que la TGIRT puisse se prononcer.

Chantiers Chibougamau précisera sa demande à savoir quels cours d'eau sont concernés d'ici la prochaine rencontre.

10. État d'avancement de la stratégie de peuplement mixte et la directive des habitats fauniques (Gabriel Rheault – MFFP)

L'observateur du MFFP informe les membres des TGIRT que les travaux concernant l'établissement d'une stratégie sur les peuplements mixtes et des habitats fauniques sont en cours. Un comité de travail réunissant des représentants du GNC et du MFFP a été mis en place il y a un an et demi. À ce jour, le comité a identifié les espèces d'intérêt et celles concernées par la stratégie sur les peuplements mixtes, conformément à ce qui est prévu dans l'entente de la Paix des Braves. Concernant la stratégie des peuplements mixtes, une proposition a été présentée aux représentants Cris, récemment à Oujé-Bougoumou. La stratégie est basée sur le maintien d'une certaine proportion de peuplements mixtes, en tout temps, sur chacun des territoires des aires de trappe. Il reste du travail à réaliser avant de présenter plus largement la proposition. Concernant les directives sur les habitats fauniques, le travail se poursuit plus spécifiquement sur les habitats riverains et l'habitat du poisson. Ici, l'objectif consiste à doter les aménagistes d'outils permettant de mieux harmoniser les interventions avec les objectifs reliés aux habitats fauniques. Les travaux ont également porté sur l'élaboration d'un plan d'aménagement de l'habitat de l'original. Le travail s'effectue essentiellement du côté des Cris et du MFFP, mais éventuellement, la TGIRT aura une présentation du dossier et elle sera possiblement consultée. Concernant la directive sur les habitats fauniques, les travaux ont beaucoup porté sur les éléments relatifs à un indice de qualité d'habitat de certaines espèces, dont l'original.

11. Divers

a) Projets PADF

L'observatrice du GREIBJ fait état des projets de réfection de chemins qui ont été acceptés et réalisés dans le cadre du programme PADF 2019-2020. Un projet a été accepté sur le territoire de la TGIRT, en l'occurrence un projet de réfection de chemins par la Corporation Nibiischii.

12. Levée de la rencontre

La rencontre se termine à 13 h 45. La prochaine rencontre aura lieu le 11 septembre prochain.

Sur proposition de M. Félix Plante, dûment appuyé par M^{me} Justine Drolet, il est unanimement convenu de lever la rencontre.

ACRONYMES

BGA :	Bénéficiaire de garantie d'approvisionnement
BMMB :	Bureau de la mise en marché des bois
COMEV :	Comité d'évaluation chargé d'examiner les renseignements préliminaires fournis par l'initiateur d'un projet situé dans le territoire régi par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) et situé au sud du 55 ^e parallèle
CRV :	Coupe à rétention variable
FHVC :	Forêt à haute valeur de conservation
GNC :	Gouvernement de la Nation Crie
GREIBJ :	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
MFFP :	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
PADF :	Programme d'aménagement du territoire forestier
PAFI-T :	Plan d'aménagement forestier intégré tactique
PAFI-O :	Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel
PFNL :	Produit forestier non ligneux
PRAN :	Programmation annuelle
PRAU :	Permis de récolte aux fins d'approvisionnement d'une usine
RADF :	Règlements sur l'aménagement durable des forêts
SÉPAQ :	Société des établissements de plein air du Québec
SOPFEU :	Société de protection des forêts contre le feu
TGIRT :	Table de gestion intégrée des ressources et du territoire
VHR :	Véhicules hors route
VNR :	Volumes non récoltés
VO :	Valeur, objectif
VOIC :	Valeur, objectif, indicateur, cible
VTT :	Véhicule tout terrain